

# Paroisse réformée de Nods

Chères paroissiennes,  
Chers paroissiens,

**Il est une locution célèbre qui dit « Chi va piano va sano,...chi va sano va lontano ».**

**Cette expression, vous l'aurez compris, signifie qu'il vaut mieux partir lentement et atteindre son but, plutôt que de se précipiter et prendre le risque d'aller tout droit à l'échec.**

Et bien c'est clairement avec cet état d'esprit que le Groupe de travail constitué pour réfléchir à l'opportunité d'envisager un avenir en commun pour les paroisses de Diesse-Lamboing-Prêles et de Nods a entamé ses travaux.

La création de ce Groupe de travail a rappelons-le été avalisée par les deux paroisses à la fin de l'année dernière.

Ce pas étant franchi, l'aventure a ainsi débuté pour Liliane Darioly, Christine Botteron et Laurent Botteron (représentants de Nods) et Ulrich Knuchel, Martin Keller et Pierre-André Lautenschlager, représentants de la paroisse de Diesse-Lamboing-Prêles.

Ce Groupe de travail que j'ai le grand plaisir de présider, a principalement pour tâche d'examiner les avantages et les inconvénients ainsi que les conséquences d'une fusion des paroisses contractantes aux points de vue juridique, financier et politique.

## **... prendre le temps de la réflexion**

Réunis à deux reprises depuis le début de l'année, le groupe a validé le « Règlement d'organisation du Groupe de travail interparoissial » et le « Contrat de pourparlers en vue d'une fusion ».

Ces deux éléments définissent notamment l'organisation du groupe, les tâches et les compétences de ce dernier, le financement des travaux, le rythme des séances etc.

Au niveau du financement de l'étude, il convient de préciser que le canton prendra en charge le 50% des coûts du projet devisé à CHF 26'480 au total. Pour sa part, l'organisation RefBEJUSO contribuera également à raison d'un montant de l'ordre de CHF 2'800.- Le coût final à charge des paroisses sera ainsi réduit à quelque CHF 5'300 à chacune des paroisses.

Il appartiendra encore aux assemblées de paroisses de printemps d'approuver ce crédit d'engagement.

Cela n'empêche pas le Groupe de travail de poursuivre ces travaux. Les prochaines séances seront consacrées à la rédaction du « Rapport de base concernant le projet de fusion des paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods ». Un vaste document qui mettra en lumière la situation actuelle des deux paroisses dans divers domaines (réglementation, patrimoine, finances, vie paroissiale etc.) et surtout, qui tentera de présenter ces divers aspects sous l'égide d'une fusion éventuelles des deux entités.

Cette période d'étude va occuper le Groupe de travail tout au long de cette année 2022. La phase de décision par les assemblées de paroisses est prévue au cours de l'année 2023 et dans le meilleur des cas, la nouvelle paroisse ainsi fusionnée entrerait en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 après son approbation par les instances cantonales.

C'est dire qu'il reste du chemin à parcourir et que la « politique des petits pas » est absolument nécessaire. N'oubliez pas l'adage qui rappelle... « *qui va doucement va sainement et va loin !* »

Le Groupe de travail prendra ainsi le temps qu'il faut, afin de ne pas brusquer les choses et surtout, afin de permettre à chaque paroissienne et à chaque paroissien de s'approprier le projet.

Il s'agira aussi pour nous de vous informer régulièrement, lors des assemblées ordinaires mais aussi par d'autres moyens. Je pense par exemple à des séances d'information.

Pour reprendre la citation de notre ministre de la santé M. Alain Berset... *il s'agit d'aller aussi vite que possible... mais aussi lentement que nécessaire.* Cela dit, nous avancerons avec conviction et détermination.

En qualité de président du groupe de travail, je suis sincèrement persuadé que la fusion de vos deux entités constitue la meilleure solution... pour ne pas dire la seule qui permettra à vos deux paroisses d'affronter les défis induits par l'évolution de la société.

Je suis clairement d'avis que cette fusion est le bon moyen pour améliorer les prestations qui vous sont fournies par vos paroisses, pour développer de nouveaux projets, pour apporter du sang neuf, pour faire éclore de nouvelles idées, pour être plus forts et surtout, pour éviter à vos deux entités de s'enliser.

**Chères paroissiennes, chers paroissiens, n'oubliez pas que l'avenir de vos paroisses vous concerne et que vos réflexions sont les bienvenues. Cela étant, n'hésitez pas à faire part de vos idées et de vos remarques à vos trois délégués.**

**Merci d'avance pour votre soutien.**



Michel Walthert, président du Groupe de travail

Nods, Diesse, fin février 2022